

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt-six, le 17 septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-SIGOLENE, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 11 septembre 2026, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Didier ROUCHOUSE, Maire.

PRÉSENTS :

M. Didier ROUCHOUSE, Maire

Mme Jocelyne DUPLAIN, M. Henri BARDEL, Mme Ghislaine BERGER, M. Bernard BARRY, Mme Isabelle GAMEIRO, M. Guy VEROT, Mme Josée NAVARRO et M. Raphaël DUTRUEL adjoints.

M. Yves BRAYE, Mme Isabelle ABRIAL, Mme Andrée MURGUE, Mme Eliane GAILLON, M. Antoine GERPHAGNON, M. Philippe FREYSSENET, Mme Pascale CROUZET CHALAVON, Mme Karine PAULET, M. Willy BERTHASSON, M. François AKAKO, Mme Caroline CHARVET, M. Adrien DESSAILY, Mme Mathilde RIOU, M. Hubert SAIGNOL, Mme Valérie CELLE et Mme Estelle BOURGIN, Conseillers

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. Jacques DUPONT pouvoir M. Didier ROUCHOUSE

Mme Françoise BALMONT pouvoir à Mme Valérie CELLE

M. Jean-Luc FAURE pouvoir à M. Hubert SAIGNOL

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Anne-Laure GUILLAUMOND

Secrétaire de séance : Mme Caroline CHARVET élue à l'unanimité

Objet : Dénomination de voies communales

(Délibération 2026_09_24)

Vu les articles L. 2121-29 et L. 2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les délibérations n° 2017_06_19 du 30 juin 2017, n° 2022_11_10 du 28 novembre 2022, n° 2025_02_13 du 6 février 2025 et n° 2025_06_18 du 19 juin 2025 portant dénomination des voies communales,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits ouverts à la circulation publique,

Considérant qu'il convient, pour faciliter la fourniture de services, tels que les secours et la connexion aux réseaux, ainsi que d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et les livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles,

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il appartient à celui-ci de procéder à la dénomination des voies publiques et des voies privées, lorsque ces dernières sont ouvertes à la circulation publique, ainsi que des lieux-dits situés sur son territoire.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal de dénommer les dix neuf voies nouvelles recensées sur le territoire communal, conformément au tableau ci-après :

Secteur	Dénomination	Description / délimitation
Saint-Léger	Chemin de Saint-Léger	De la Route du Pomeyron jusqu'à l'habitation Lieu-dit Saint-Léger
La Guide – La Séauve	Route de La Séauve	Du rond-point de la Guide jusqu'à la limite de la commune avec la Séauve-sur-Semène
La Guide – Saint-Pal	Route de la Plasturgie	Du rond-point de La Guide à la limite de la commune avec Saint-Pal-de-Mons (parcelle cadastrée AL194)
Bouchilloux	Impasse des Iris	À partir du Chemin de Malachelle jusqu'à la parcelle cadastrée AI 171
Les Chalayes	Impasse du Lierre	De la RD 500 jusqu'à l'habitation (parcelle cadastrée AK 50)
Malbec Picard	Chemin de Malbec	De la RD 500 jusqu'à la RD 43
Malbec	Impasse des Myrtilles	Du Chemin de Malbec (nouvellement créé) à l'habitation située parcelle cadastrée AK 81
Le Villard	Chemin des Nénuphars	De la Route de La Peyrière à l'habitation située sur la parcelle cadastrée AH25
La Rouchouse	Impasse des Ondines	De la Route de la Rouchouse au niveau de la parcelle cadastrée AB 259 à la parcelle cadastrée AB 503
Boucherolles	Impasse du Serpolet	De la RD 44 jusqu'à la parcelle cadastrée AC 16
Boucherolles	Chemin de Boucherolles	De la RD 44, traverse le hameau de Boucherolles jusqu'à la parcelle BN 264
Moulin de Vaubarlet	Impasse du Moulin de Vaubarlet	De la RD 43 à la parcelle cadastrée BE 334
Vaubarlet	Route du Camping	Du Pont de Vaubarlet jusqu'à l'habitation située sur la parcelle cadastrée AO 142
La Bâtie	Impasse des Chasseurs	De l'intersection du Chemin de Mialaure et du Chemin du Chansou (au niveau de la parcelle cadastrée AW 103) jusqu'à la station d'épuration de la Bâtie
La Guide – Les Taillas	Impasse des Tulipes	De la RD 44 à la parcelle cadastrée AL 614

Secteur	Dénomination	Description / délimitation
Le Bourg	Impasse du figuier	Impasse reliant la Rue Sergent Garnier à la parcelle cadastrée AR 107
Chanibeu	Lotissement Chanibeu	Voie à l'intérieur du Lotissement Chanibeu
La Rouchouse	Impasse Hélios	Du Chemin de la Rouchouse à la parcelle cadastrée AB 226
Le Pont de Chazeaux	Route de Monistrol	Prolongement de la Route de Monistrol à partir du Rond-point de Saint-Romain jusqu'à la limite de la commune avec Monistrol-sur-Loire

Toutes explications entendues, le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE les dénominations des 19 voies communales telles que figurant dans le tableau ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Membres en exercice	29
Présents	25
Représentés	3
Votants	28

Quorum	15
Abstention(s)	0
Contre	0
Pour	28

Acte rendu exécutoire après :

Dépôt en Sous-Préfecture le : 22/09/2026

et publication en Mairie le : 22/09/2026

Pour Copie conforme

Le 22/09/2026

Le Maire,
Monsieur Didier ROUCHOUSE